

2023
RAPPORT D'ACTIVITÉ
& D'ENGAGEMENTS



**Renforcer durablement
l'économie & l'épargne
des Français**



**FRANCE
INVEST**

Association des Investisseurs
pour la Croissance

Sommaire

- 01/ Profil
- 02/ Interview de Bertrand Rambaud,
Président de France Invest
- 04/ Interview d'Alexis Dupont,
Directeur général de France Invest
- 06/ Repères 2023



40/ France Invest Des équipes & une communauté engagées

- 42/ Conseil d'administration
- 43/ Instances de gouvernance
- 45/ Les clubs et commissions
- 46/ L'équipe des permanents
- 48/ Les résultats financiers

Renforcer durablement l'économie & l'épargne des Français



ransformation écologique, industrielle, numérique et technologique... **Ces changements rapides offrent autant d'opportunités qu'ils soulèvent de questions et d'incertitudes : dans un monde toujours plus imprévisible, devenir plus fort s'impose comme un enjeu crucial.** Et les entreprises sont attendues pour apporter **une solution positive qui renforce la confiance dans l'avenir.**

France Invest rassemble **une communauté de femmes et d'hommes, engagés pour consolider durablement l'économie de nos territoires, construire les infrastructures de demain, rendre plus robustes les start-up, PME et ETI françaises et les soutenir dans leurs transformations.** Son atout : une capacité à **mobiliser des capitaux importants ainsi qu'une diversité d'expertises.** Première industrie européenne du secteur, riche de plus de 400 sociétés de gestion implantées dans tout le pays, **cette communauté déploie son énergie et ses talents au service d'une croissance vertueuse, de la création d'emplois, de la consolidation d'industries et de services d'excellence.**

Résistantes à l'épreuve du temps, aptes à bien négocier les virages stratégiques, les entreprises soutenues par les adhérents de France Invest le sont d'autant mieux qu'elles ont à leurs côtés **des partenaires de proximité. Ces partenaires leur parlent d'entrepreneur à entrepreneur, avec l'envie de les voir grandir et réussir sur le long terme.** Cette réussite pérenne, au cœur de la promesse de France Invest, conjugue innovation, inclusion, partage de la valeur et responsabilité environnementale.

Demain, cette réussite pourra s'appuyer sur l'investissement des épargnants français, au même titre que celui des investisseurs professionnels. En contribuant activement à la vitalité de l'économie française et des entreprises dont ils se sentent proches, les particuliers trouveront là un moyen concret de donner sens et performance à leur épargne.

Soucieuse de fortifier son industrie, France Invest veille à toujours **être en phase avec les attentes des investisseurs, des entreprises et de la société** pour **renforcer durablement l'économie et le patrimoine des Français.**



Bertrand Rambaud, Président de France Invest

Le capital-investissement doit aborder avec confiance une nouvelle phase de son histoire. Jamais les besoins, et donc les opportunités, n'ont été aussi nombreux pour la classe d'actifs.

— **L'année 2023 consacre-t-elle l'entrée du non coté dans un nouveau paradigme ?**

Après une décennie de croissance ininterrompue, notre classe d'actifs évolue dans un environnement plus complexe. Toutefois, les soubresauts conjoncturels ne doivent pas faire perdre de vue les tendances de fond. Jamais, le rôle du capital-investissement, dans toutes ses composantes, n'a revêtu un caractère aussi fondamental. Le non coté reste la première réponse possible pour renforcer durablement les fonds propres des entreprises, qu'elles soient start-up, PME, ou ETI. Voilà pourquoi la raison d'être de notre profession résonne de manière inédite sur toute la chaîne de valeur : des besoins de financement aux besoins d'accompagnement opérationnel, en passant par les besoins de transformations stratégiques. Mais je suis convaincu que notre mission s'inscrit bien au-delà. Aux yeux des Français, les entreprises représentent, de plus en plus, un socle, un repère, une fonction sociétale. Elles incarnent l'emploi, l'innovation, la croissance, l'ancrage dans les territoires : de nombreux sondages d'opinion viennent désormais en attester. Autant d'enjeux qui obligent notre communauté en matière de professionnalisme, d'exemplarité, de diffusion des bonnes pratiques. Ils constituent, aussi, de fait, de formidables et de nombreuses opportunités à saisir.

— **Opportunités à saisir, mais aussi défis à relever. Quels sont les principaux ?**

Décarbonation, réindustrialisation verte, partage de la valeur avec l'ensemble des salariés, consolidation, digitalisation, attraction et rétention des talents, diversité et inclusion, contribution à la protection des écosystèmes naturels, à la biodiversité... Le capital-investissement doit répondre présent, sur ces fronts, aux côtés des dirigeants. Mais les sociétés de gestion sont des entreprises comme les autres : elles se doivent, donc, aussi d'opérer leur propre mutation autour de ces mêmes thèmes. C'est en se préparant aux défis de demain que notre industrie répondra aux attentes des investisseurs. Soyons confiants : de tous temps, notre profession a su démontrer son agilité, sa capacité à évoluer, à s'adapter.

Au gré des cycles, les sociétés de gestion demeurent « les entrepreneurs de la finance ». Elles ont les atouts en main pour poursuivre sur cette voie.

— **L'avenir du capital-investissement français se joue-t-il à l'international ?**

C'est une évidence. C'est notre boussole : attirer plus de capitaux étrangers au profit d'un plus grand nombre de sociétés de gestion. Nous devons faire valoir nos avantages compétitifs pour mieux exporter nos modèles. Osons projeter sur la scène internationale « le *private equity* à la française », qui sait allier performance financière, excellence ESG, culture opérationnelle, proximité avec les dirigeants, ancrage territorial et partage de la valeur ! Soyons fiers de la pluralité de notre industrie, de la diversité de notre écosystème ! Ce n'est pas un hasard si la France demeure le premier marché du non coté en Europe continentale.

— **Quelle place les épargnants sont-ils appelés à prendre dans l'édifice du non coté ?**

Incontestablement, une place croissante. Naturellement, l'épargne des Français n'a pas vocation à se substituer aux capitaux institutionnels. Mais elle a le pouvoir de s'imposer comme un puissant moteur auxiliaire, comme une source supplémentaire de financement de l'économie. La révolution est en marche ! En 2023, dans la tendance des années passées, les *family office*, entrepreneurs, particuliers, s'installent parmi les principaux contributeurs aux levées de fonds avec un poids de 23 %. Dans le sillage de la loi PACTE qui a ouvert la voie il y a cinq ans déjà, la Loi Industrie Verte, votée l'automne dernier, offre des perspectives considérables. Plus qu'une évolution réglementaire, elle vient sanctuariser une évolution fondamentale. Notre industrie a donc une responsabilité : placer le « retail » sous le signe de la pérennité et de la robustesse. Un impératif qui va de pair avec la transparence et la pédagogie. Un impératif qui nécessite de travailler main dans la main avec toutes les parties prenantes, du régulateur au distributeur.



**L'épargne des Français
a le pouvoir de s'imposer
comme le moteur
auxiliaire du financement
de l'économie réelle.”**



“

***Osons exporter
nos modèles et projetons
« le private equity
à la française » sur
la scène internationale.”***

— Bertrand Rambaud



Alexis Dupont,

Directeur général de France Invest

— **En quoi 2023 s'impose-t-elle comme une année marquante, voire inédite, pour France Invest ?**

Le travail de l'équipe a été très intense. L'ampleur des actions menées autour de la représentation du secteur et de la promotion de l'impact économique du non coté constitue le vrai marqueur de l'année écoulée pour France Invest. C'est vrai à l'échelon national et à l'échelle européenne. Plus que jamais, la voix de France Invest a pesé : c'est le reflet du travail que nous avons mené, sans relâche, auprès des pouvoirs publics pour faire connaître notre rôle désormais incontournable dans le financement de l'économie. Le capital-investissement est une partie de la solution face aux grands défis qui attendent la France, en témoigne le rôle que lui consacre la Loi Industrie Verte. Un travail inédit a également été mené pour soutenir le secteur du capital-innovation et aider notre pays à garder le cap sur le financement de la tech.

— **Ce fut aussi une année de transition avec le renouvellement de la présidence...**

Nous avons parachevé la feuille de route 2021-2023, portée par Claire Chabrier, avec de beaux succès à la clef dans la dernière ligne droite : le partage de la valeur, avec une charte largement signée par nos adhérents ; le climat mais aussi toute la pédagogie auprès des épargnants et réseaux de distribution avec des formations dédiées au *retail*. Puis, nous avons ouvert un nouveau chapitre avec l'élection de Bertrand Rambaud pour porter ses ambitions à horizon deux ans. Une nouvelle présidence représente une occasion précieuse pour l'équipe des 25 permanents de France Invest : bien sûr garder le cap sur les enjeux et projets de long terme mais aussi se réinventer et se renouveler. Deux mots d'ordre qui ont d'ailleurs présidé au renforcement de la structure de l'association (recrutements, réorganisation, etc.) afin d'amplifier son impact.

— **Face à un écosystème qui s'élargit, comment France Invest s'adapte-t-elle ?**

Ce mouvement d'élargissement se traduit naturellement par une extension de notre communauté d'adhérents. France Invest représente une communauté de plus en plus diverse – des grands acteurs d'envergure mondiale aux opérateurs ancrés dans la proximité des territoires – dans un marché de plus en plus polarisé. Nos actions et nos missions se segmentent ainsi de plus en plus selon les attentes, les niveaux de sophistication et de maturité de nos membres. De manière très concrète, France Invest fait lever sur un *membership* élargi pour représenter, informer et bâtir des offres de formations enrichies, pertinentes et adaptées pour rester au service de chacun. Interagir dans un écosystème en croissance, c'est défendre les intérêts

de toutes ses composantes, nouer le dialogue avec toutes ses parties prenantes. Seul acteur spécialisé sur le non coté, France Invest est la courroie de transmission et le nœud de connexion entre le *large cap* et le *small cap*, entre les centres de décision parisiens et la réalité de l'entreprise régionale, entre le monde financier et celui de l'économie réelle, entre la France et l'Union européenne, et même entre l'Hexagone et l'international. Sur ce dernier volet, 2023 a marqué un tournant, avec un travail sur l'exportation du *private equity* tricolore au plus près des grands LPs mondiaux.



L'ampleur des actions menées autour de la représentation des intérêts du non coté est le vrai marqueur de 2023.

— **Quelles priorités sont à l'ordre du jour pour 2024 ?**

Les 40 bougies que France Invest souffle cette année seront l'occasion de renforcer le rayonnement du capital-investissement – et de le célébrer avec nos adhérents. De démontrer que le poids de notre classe d'actifs est incontournable : un changement profond et structurel des modes de financement de l'économie est intervenu en dix ans. De façon très opérationnelle, France Invest aura à cœur de poursuivre l'exécution du programme de la présidence actuelle, d'accélérer sur les thématiques structurantes (de l'IA à l'international en passant par le partage de la valeur) et de densifier son ancrage dans l'écosystème (à l'instar des alliances construites, par exemple, avec le METI ou Croissance Plus). La mobilisation de toute l'équipe de permanents, avec les nombreux adhérents qui donnent de leur temps à l'association, reste intacte pour maximiser l'impact de l'action de France Invest. Leur engagement au quotidien est total : je suis très fier de travailler à leurs côtés au bénéfice de tous les membres.



Capital-investissement, infrastructure et dette privée en 2023

Fonds levés

41,9 Md€

COLLECTÉS AUPRÈS D'INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS ET PRIVÉS

— Un rebond au second semestre, davantage porté par des levées de grande taille qu'au premier semestre, qui témoigne de l'attractivité renouvelée du marché français à l'international.

Fonds investis

44,1 Md€

INVESTIS DANS **3 119** ENTREPRISES ET PROJETS D'INFRASTRUCTURE

— Une année active pour la profession, avec un second semestre dynamique notamment dans les régions, et une part croissante de l'industrie et des énergies renouvelables, malgré un recul des tickets d'investissements supérieurs à 100 M€.

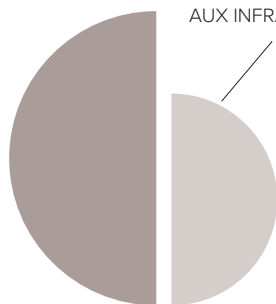
En capital-investissement

21,0 Md€

LEVÉS DESTINÉS AUX ENTREPRISES

11,7 Md€

LEVÉS DESTINÉS AUX INFRASTRUCTURES



En capital-investissement

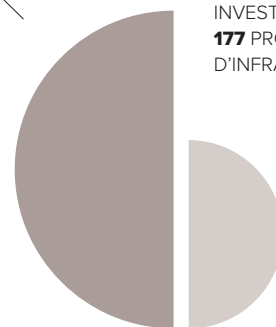
21,1 Md€

INVESTIS DANS **2 571** ENTREPRISES

À FIN 2022 :
10 000 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES DONT **8 000** EN FRANCE

10,1 Md€

INVESTIS DANS **177** PROJETS D'INFRASTRUCTURE



En dette privée

6,8 Md€

LEVÉS DESTINÉS AUX ENTREPRISES

2,7 Md€

LEVÉS DESTINÉS AUX INFRASTRUCTURES



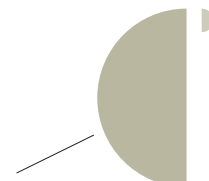
En dette privée

12,7 Md€

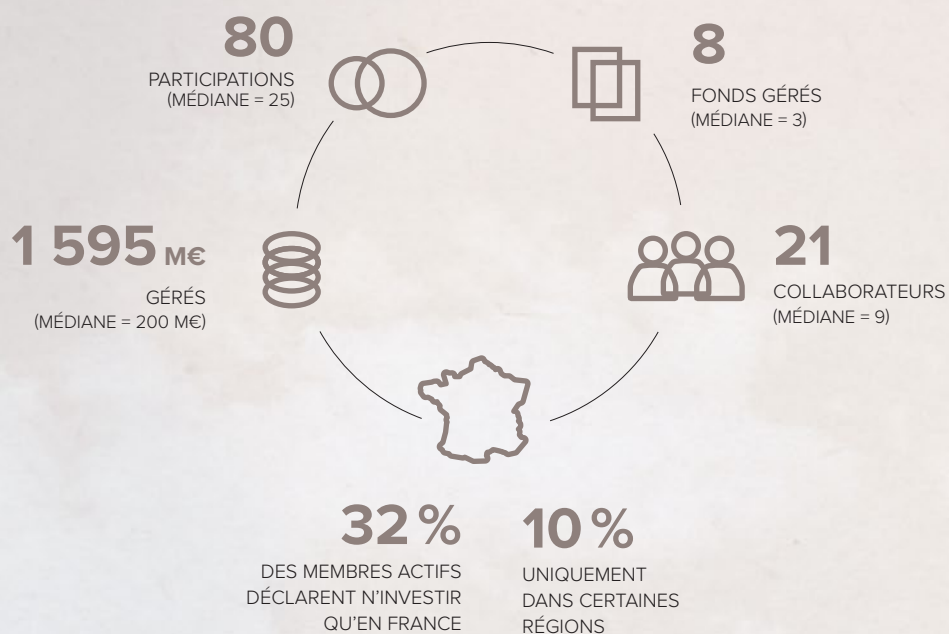
INVESTIS DANS LES ENTREPRISES

1,2 Md€

INVESTIS DANS DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE



Photographie d'un membre actif « moyen »



440

SOCIÉTÉS DE GESTION
ADHÉRENTES À FRANCE INVEST

200

MEMBRES ASSOCIÉS

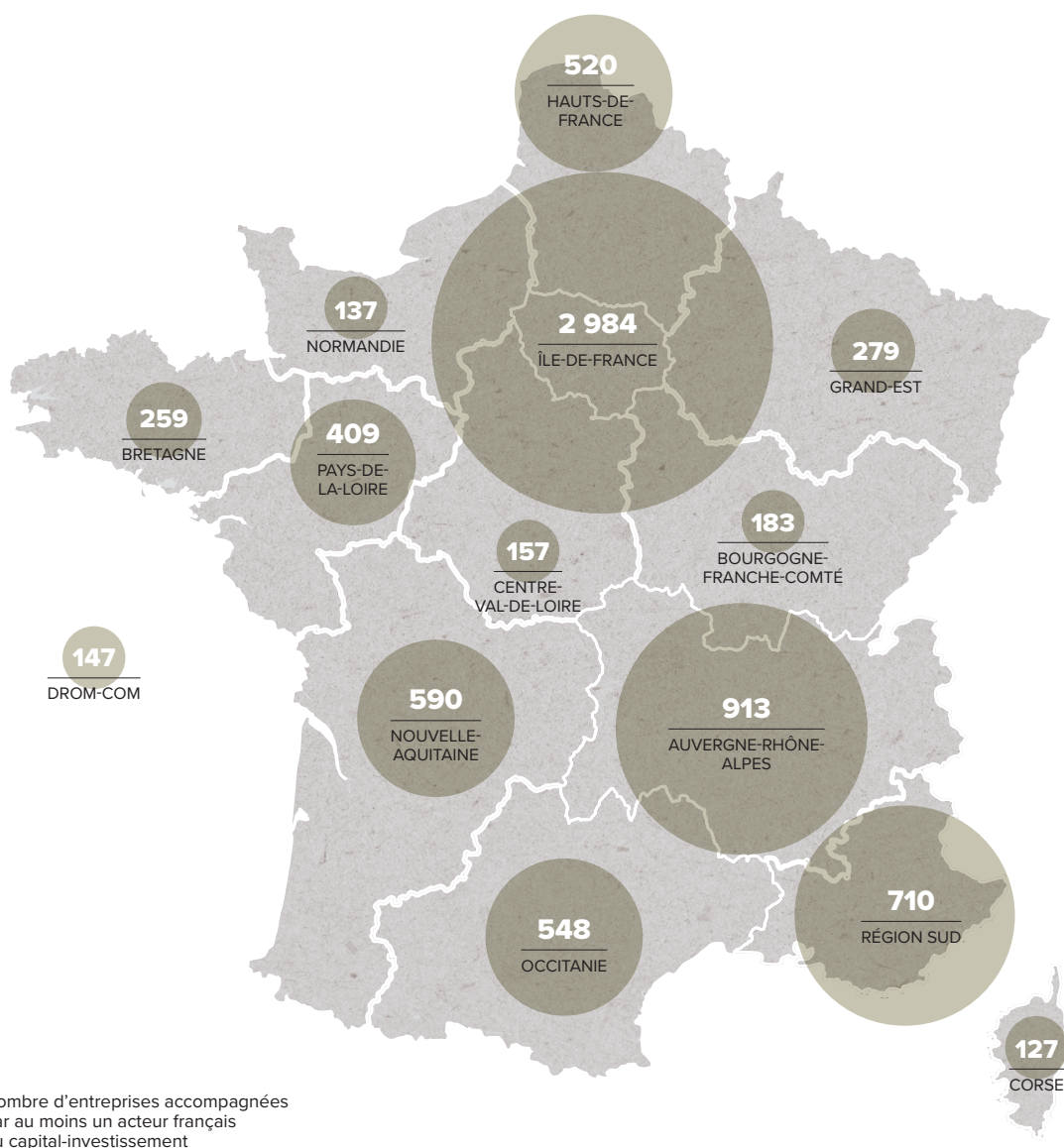
46

DE PLUS QU'EN 2022



Cartographies

10 000 entreprises sont accompagnées
dont près de **8 000** en France



Implantation des entreprises accompagnées par des sociétés de gestion adhérentes de France Invest*

Source : France Invest / EY

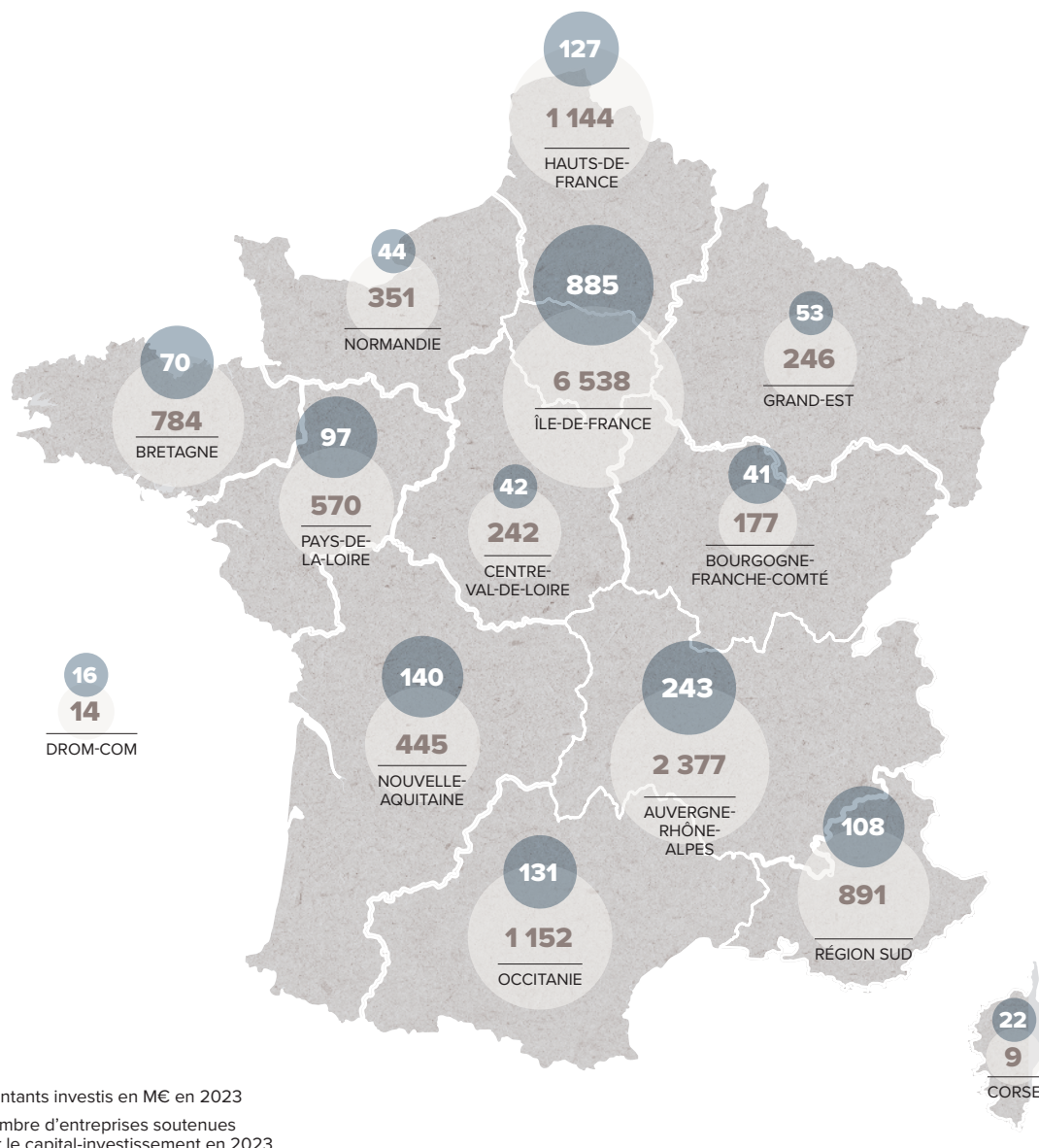
* Au 01/01/2023.

14 939 M€

INVESTIS EN FRANCE EN 2023

2 019

ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES
EN FRANCE EN 2023



Répartition régionale des investissements en 2023

Source : France Invest / Grant Thornton



Bilan de l'année 2023

Dans un contexte économique qui s'est durci sur le plan géopolitique, énergétique, et macroéconomique à partir de 2022, les investissements et les levées des acteurs français du capital-investissement et de la dette privée se sont maintenus à un haut niveau en 2023. Plusieurs levées de grande taille ont pu se concrétiser au second semestre tandis que les investissements se sont nettement redressés. Ce rebond révèle une nouvelle fois la solidité mais aussi la capacité d'adaptation et de résilience de notre industrie.

Montants globaux 2023 pour le capital-investissement, l'infrastructure et la dette privée

41,9 Md€	44,1 Md€
COLLECTÉS	INVESTIS

Les investissements des fonds de capital-investissement et d'infrastructure

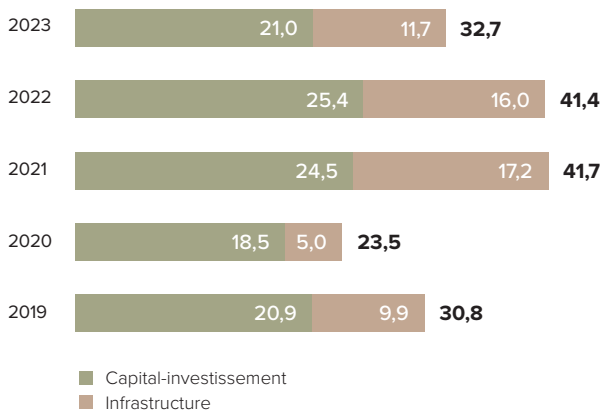
21,1 Md€	10,1 Md€
INVESTIS DANS 2 571 ENTREPRISES	INVESTIS DANS 177 PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Les levées des fonds de capital-investissement et d'infrastructure

21,0 Md€	11,7 Md€
LEVÉS DESTINÉS AUX ENTREPRISES	LEVÉS DESTINÉS AUX INFRASTRUCTURES

Évolution des levées en capital-investissement et en infrastructure

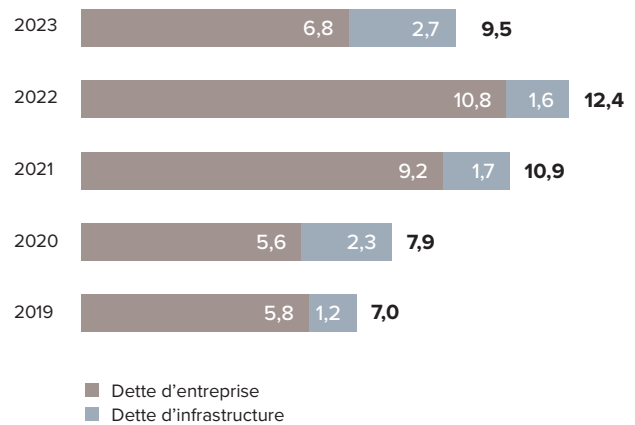
(En millions d'€)



Source : France Invest / Grant Thornton

Évolution des levées de capitaux des fonds de dettes privée

(En milliards d'€)



Source : France Invest / Deloitte

Les souscripteurs en capital-investissement (hors fonds d'infrastructure) en 2023

	Montants levés en M€	Montants levés en %	Variation 2023 vs. 2022
Fonds de fonds	5 761	27 %	38 %
Personnes physiques – family offices	4 793	23 %	15 %
Compagnies d'assurance – mutuelles	2 650	13 %	-48 %
Banques	1 769	8 %	6 %
Caisses de retraite	1 693	8 %	-42 %
Entités du secteur public	1 671	8 %	-48 %
Industriels	1 247	6 %	-31 %
Fonds souverains	1 164	6 %	-48 %
Autre	298	1 %	46 %
Total	21 046	100 %	-17 %

■ France
■ Étranger

Source : France Invest / Grant Thornton

Financer durablement



En 2023, France Invest a porté haut ses convictions sur l'ESG, avec une action guidée par la transversalité, au bénéfice de toutes les entreprises en portefeuille et de tous les acteurs du non coté. Son objectif ? Être au rendez-vous de la transformation durable des start-up, PME et ETI.

50 %

C'est la part des deals abandonnés pour un déficit ESG dans le monde en 2023

4,4 Md€

C'est le montant investi dans le secteur *cleantech* en France l'an dernier

La durabilité n'est plus l'apanage des seuls spécialistes ou experts. Elle est devenue l'affaire de toute l'industrie du non coté. À ce titre, 2023 marque un vrai tournant : l'ESG n'est plus un pilier parmi d'autres, elle est une nécessité qui trouve sa place à tous les étages de la fusée – de l'étude de l'investissement à la définition de l'*equity story*, en passant par la gestion des participations et leur cession. En bref, les sociétés de gestion font de l'ESG une réalité opérationnelle et stratégique, au-delà du seul *reporting*... Avec un mot d'ordre : la transversalité.

Un marqueur de robustesse

« La France a pris le sujet à bras-le-corps il y a de nombreuses années. Elle est donc aujourd'hui le fer de lance de l'ESG en Europe, rappelle Fabrice Dumonteil, Vice-président de France Invest. Les acteurs du non coté ont commencé par s'emparer du « E » : environnement, climat, biodiversité. Le « S », quant à lui, fait de plus en plus consubstantiellement partie, comme le « G », de notre raison d'être : création d'emplois, partage de la création de valeur, inclusion, parité... La Commission Sustainability





de France Invest, qui est l'une des plus étoffées en nombre de membres, continue de pousser les feux sur les enjeux sociaux pour diffuser les bonnes pratiques. Plus largement, elle sonne « la mobilisation générale » afin d'embarquer l'ensemble des sociétés de gestion, à l'aide de formations, de guides, d'études, etc. Notre profession doit être prête à s'aligner sur les standards les plus élevés. » La réglementation joue encore et toujours ce fameux rôle d'aiguillon. Mais, de contrainte hier, elle est aujourd'hui opportunité. « La CSRD constitue une petite révolution pour les entreprises concernées. Au-delà d'un exercice de reporting et de conformité, la CSRD va inciter de nombreuses fonctions de la finance, à la RSE, en passant par le juridique, la communication... à définir et partager une stratégie commune en matière de durabilité de l'entreprise. Si une minorité des adhérents de France Invest est directement concernée par la préparation d'un rapport CSRD, il y a fort à parier que la quasi-totalité des adhérents vont accompagner au moins une de leur participation en la matière. » Au-delà des normes réglementaires et donc des autorités de régulation (par exemple en ce qui concerne le SFDR), d'autres forces sont à l'œuvre pour stimuler les ambitions de la finance durable. Elles émanent de toutes les parties prenantes de l'écosystème : les investisseurs institutionnels (soumis à leurs propres obligations réglementaires), les investisseurs particuliers (désireux de donner du sens à leur épargne), sans oublier les entrepreneurs. Ces derniers cherchent à éprouver le cercle vertueux entre les performances financières et extra-financières. Être une entreprise plus durable, c'est être une entreprise plus robuste. Une entreprise qui remporte des appels d'offres, qui est en pointe sur l'attraction et la rétention des talents... Et qui consolide sa valeur. « Pendant longtemps, l'ESG a été perçue comme un coût, glisse Fabrice Dumonteil. Elle est maintenant vue comme un facteur de création de valeur. La durabilité participe intrinsèquement de la valorisation. » A contrario, un déficit en matière d'ESG se traduit par une sanction : sanction sur la « valo » avec décote à la clef, sanction sur l'issue d'un deal... « Selon un rapport publié l'an dernier, plus de 50 % des processus de vente ont été abandonnés dans le monde en raison d'une problématique ESG⁽¹⁾. France Invest s'applique à apporter des réponses concrètes et pragmatiques à ses adhérents », précise Christine Demode.

“ Notre profession participe à la transformation des actifs ‘gris-bruns’ pour que toutes les entreprises s’engagent sur une trajectoire de décarbonation.”



Christine Demode
Trésorière de France Invest

Du gris-brun au vert

Les enjeux d'accompagnement doivent trouver un écho sur toute la chaîne de valeur de la durabilité. La mission des acteurs du capital-investissement revêt donc une double réalité. « Premièrement, notre profession participe activement à la transformation des actifs ‘gris-bruns’. L'objectif : ne laisser aucune entreprise au bord du chemin, permettre à chacune d'entre elles de mettre en œuvre et de parfaire sa trajectoire de décarbonation, sa transition écologique et énergétique. Sans capital-investissement, pas de transformation des PME », poursuit-elle. « Deuxièmement, notre industrie soutient l'émergence et le développement de solutions et d'entreprises innovantes. D'après le baromètre cleantech de France Invest, un record historique a été atteint en 2023 avec 4,4 milliards d'euros investis dans 181 projets. La performance financière de ce segment n'est plus à démontrer », souligne Fabrice Dumonteil. Les sociétés de gestion françaises savent que la durabilité va de pair avec l'acceptabilité de leur profession. Accompagnatrices des transformations des entreprises, elles doivent aussi se montrer exemplaires en leur sein. Une preuve par l'exemple qui se conjugue au pluriel : indexation du *carried interest* sur des critères extra-financiers, fonds de dotation et fondations, parité... (lire aussi p. 28-29).

“ Longtemps perçue comme un coût, l'ESG est maintenant vue comme un facteur de création de valeur.”



Fabrice Dumonteil
Vice-président de France Invest

(1) PwC, Global Private Equity Responsible Investment Survey 2023.



France Invest, engagée pour rassembler la communauté du capital-investissement

En 2023, France Invest a présenté ses convictions lors de 10 conférences majeures, rassemblant plus de 1 600 participants. De plus, 9 rencontres décentralisées dans les territoires ont permis de présenter les opportunités offertes par le capital-investissement à pas moins de 1 350 personnes. Des moments fructueux de fertilisation croisée et de partage.

24 MAI

Look Up !

Prendre de la hauteur avec France Invest

Lors de sa soirée annuelle au musée du Quai Branly – Jacques Chirac, le 24 mai 2023, France Invest a proposé à ses invités une pause réflexive sur l'avenir et l'évolution de notre société. Sur le thème « Look Up ! », le fil rouge de cet événement était d'inciter à l'exploration de nouveaux horizons. Sept personnalités éminentes ont partagé leur vision d'un environnement en pleine mutation, articulée autour de 3 axes principaux : le monde, l'humain et les comportements.

10
conférences
rassemblant plus de
1 600
participants

9
rencontres
dans les territoires
rassemblant plus de
1 350
personnes



La Commission Impact de France Invest commémore 10 ans d'engagement !

Cet anniversaire, célébré au ministère de l'Économie et des Finances, a permis de revenir sur une décennie d'engagement, en présence d'éminentes personnalités. À cette occasion, Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, ou encore Sir Ronald Cohen, Président du *Global Steering Group for Impact Investment*, philanthrope et capital-investisseur, ont mis en lumière les réalisations impressionnantes des fonds à impact, et l'importance croissante de leur performance dans le paysage de l'investissement.

France Invest et PwC France décryptent la finance durable

La 4^e édition du guide « Comprendre les textes sur la finance durable », élaboré en partenariat avec PwC France, offre un décodage clair et précis de la réglementation foisonnante en matière de *green finance*. En éclairant les obligations actuelles et à venir, cet outil indispensable permet aux adhérents de France Invest de se positionner stratégiquement sur ces thématiques désormais centrales.

ESG : ouverture d'un nouveau chapitre pour France Invest

France Invest a publié un rapport ESG présentant les principaux enseignements issus de la collecte des données ESG auprès de ses adhérents. Grâce à la participation active de ses membres, France Invest apporte des indicateurs fiables et offre à ses adhérents et partenaires un *benchmark* unique. Cette initiative marque le début d'un processus continu d'amélioration de la qualité et de la fiabilité des données, appelé à se renforcer au fil des ans par l'engagement et la solidité de la communauté France Invest.

Une première : l'Association des Investisseurs pour la croissance dévoile le Panorama de la Finance à Impact

France Invest, en collaboration avec le FAIR et le FIR, regroupés au sein du NAB France, propose le tout premier Panorama de la Finance à Impact, soit le document français de référence sur le sujet. Basé sur un échantillon de 66 structures adhérentes, ce rapport comprend une analyse détaillée des 153 fonds et programmes d'investissement à impact recensés, totalisant 14,8 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Cette initiative vise à sensibiliser les *asset managers* et les investisseurs institutionnels à l'importance croissante de l'investissement à impact, et marque le début d'une démarche visant à élargir la portée de l'étude à l'ensemble des acteurs du monde coté.





12 OCTOBRE

Les Grands Prix Talents Féminins France Invest honorent l'excellence

Lors de la 4^e édition des Grands Prix des Talents Féminins, 5 professionnelles du capital-investissement, 4 dirigeantes d'entreprise et, dans la catégorie *Corporate*, une société de gestion menant une politique active en matière de mixité, ont été distinguées pour leurs accomplissements exceptionnels. Cet événement, dont le succès est grandissant chaque année, a valorisé l'engagement collectif en faveur de la féminisation des métiers de la finance, dans les domaines de l'investissement et de l'entrepreneuriat.

Les femmes dans le capital-investissement : une évolution tangible, mais le chemin est encore long!



La publication de la 13^e édition du baromètre France Invest en partenariat avec Deloitte, dévoilée en juin dernier, met en lumière des progrès significatifs vers la parité dans le secteur du capital-investissement. Néanmoins, si la présence féminine connaît une légère augmentation au sein des équipes d'investissement et des postes seniors, les progrès sont encore trop modestes. Les défis liés à la féminisation des instances exécutives des entreprises étudiées sont réels. Source d'optimisme : l'intérêt croissant des investisseurs institutionnels pour la parité laisse entrevoir une vraie dynamique vers davantage d'équilibre.



France Invest à Big 2023 : plaidoyer pour une industrie verte et décarbonée

France Invest était présente à l'évènement Big 2023 auquel a participé Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie. Son Président, Bertrand Rambaud et Anthony Dubut, Co-président de la Commission Industrie, ont réaffirmé l'engagement de tous les acteurs du capital-investissement à participer activement à la lutte contre le réchauffement climatique et l'importance de l'enjeu pour la France, tant en termes de souveraineté que de compétitivité et d'emploi. Par des moyens concrets et un accompagnement adapté, le capital-investissement est désormais mobilisé pour encourager la montée en puissance de nouveaux champions industriels verts et inciter les entreprises à accélérer leur décarbonation.





Accélération Climat, un programme choc pour lutter contre le changement climatique

Alors que l'urgence climatique est une réalité brûlante, France Invest et PwC se sont associés pour concevoir Accélération Climat, conçu spécifiquement pour les professionnels du capital-investissement. Ce programme révolutionnaire de formation « coup de poing » vise à propulser les entreprises sur la voie de la décarbonation. Avec quatre sessions de 30 minutes chacune, cette formation s'est imposée comme l'outil indispensable pour ceux qui veulent passionnément faire évoluer la donne climatique dans leurs secteurs d'activité et devenir pleinement acteurs du changement.

Enfin des outils concrets pour une transition écologique réussie !

La *Commission Sustainability* de France Invest et le cabinet I Care ont développé ensemble une série de 7 fiches pratiques répondant à l'urgence de décarbonation des entreprises. Accessibles à tous les acteurs économiques, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité, ces documents, dont chacun cible un aspect spécifique, forment un guide pratique offrant des leviers concrets pour progresser résolument sur la voie du *Net Zero* et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



12 SEPTEMBRE

France Invest et PwC conjuguent au futur industrie et durabilité

Plus de 300 professionnels du capital-investissement se sont rassemblés, lors de la *Conférence Sustainability*, pour débattre de la transformation des modèles économiques, avec en tête d'affiche l'intervention percutante de Brune Poirson, *Chief Sustainability Officer* chez ACCOR. Plusieurs témoignages inspirants de *leaders* ont montré que les indispensables mutations, si elles sont menées stratégiquement, sont réalisables et porteuses de valeur ajoutée. Les entreprises au cœur de cette transition doivent saisir ces opportunités pour s'engager pleinement dans une mobilisation concrète.

Convaincre les investisseurs





Pour convaincre, il faut argumenter, démontrer, expliquer. C'est cette approche que France Invest a fait sienne, de nouveau, en 2023 envers les contreparties directes des sociétés de gestion : les entrepreneurs et les investisseurs.



mais, l'association n'avait rencontré un tel accueil de la part des dirigeants. En sillonnant le territoire au gré de sept événements régionaux qui ont attiré pas moins d'un millier de participants l'an dernier, elle a fait la part belle aux témoignages de sociétés en portefeuille. Car c'est la force du retour d'expérience de leurs pairs qui emporte au mieux l'adhésion des entrepreneurs encore réticents à ouvrir leur capital. Tous les préjugés qui teintent encore le non coté ont été abordés : partage du pouvoir, charge des *reportings*, divergence stratégique éventuelle, appréhensions sur l'avenir de l'entreprise à la sortie du/des fonds, objectifs ambitieux...

Changement d'état d'esprit

« Nous avons pu constater à quel point 2023 a sonné un changement d'état d'esprit chez les dirigeants, souligne Christophe Deldycke, Vice-président de France Invest. Ils prennent conscience que dans un environnement macroéconomique inédit, ils doivent alléger leur bilan de la pression des charges d'intérêt de la dette courante et renforcer leurs fonds propres. Ils découvrent aussi avec enthousiasme les solutions de transmission progressive du capital que notre industrie permet, afin de préparer au mieux le passage de témoin opérationnel et maintenir les centres de décision dans les territoires. » Une opportunité qui fait particulièrement écho aux quelque 11 % des dirigeants qui souffleront leurs 70 bougies d'ici 2027... « Nous devons collectivement poursuivre nos efforts pour mettre en





avant la richesse de nos solutions d'accompagnements financiers (minoritaire, majoritaire, fonds propres, dette privée) et opérationnels (décarbonation, digitalisation, internationalisation, etc.). Dans un nouveau paradigme qui exige des transformations profondes, complexes et coûteuses, les acteurs du non coté ont multiplié leurs domaines d'expertise pour rester les partenaires privilégiés des entreprises », ajoute Isabelle Combarel, Vice-présidente de France Invest. En s'appuyant sur les délégués régionaux de France Invest, sur les collaborations avec les élus locaux, les conseils et professions du chiffre, les Medef régionaux et autres clubs ETI, l'industrie du capital-investissement se donne les moyens d'atteindre ses ambitions : doubler le nombre d'entreprises accompagnées à l'horizon 2028 pour le porter à 15 000. Mais il n'y a pas qu'auprès des start-up, PME et ETI qu'elle entend étendre son empreinte.

Une attractivité tous azimuts

Elle œuvre aussi, en profondeur, pour élargir sa communauté d'investisseurs... avec des succès tangibles à la clef. Dans un environnement plus complexe, les bailleurs de fonds internationaux ont sanctuarisé l'attractivité du non coté tricolore en contribuant à plus de la moitié des capitaux levés l'an dernier. Les *family offices* ont augmenté leur engagement de long terme et les épargnants se sont saisis d'une plus grande ouverture de la classe d'actifs, pour apporter conjointement 23 % des montants levés en 2023

“ En 2023, le non coté français a plus que jamais démontré sa capacité à être un métier d'offre, destiné à répondre aux attentes de toutes les typologies d'investisseurs.”



Christophe Deldycke
Vice-président de France Invest

“ Dans ce paradigme qui exige des transformations profondes et complexes, notre profession déploie solutions d'accompagnements et compétences pour rester le meilleur partenaire des entrepreneurs.”



Isabelle Combarel
Vice-présidente de France Invest

(lire p. 34-35). Ce n'est pas le fruit du hasard : le non coté a plus d'un atout dans sa manche. La profondeur de son offre, qui se décline des fonds propres, à la dette en passant par l'infrastructure ou le secondaire, constitue une force d'attraction puissante pour chaque typologie d'investisseur. « La France est aussi reconnue pour sa capacité d'anticipation et de co-construction autour des enjeux réglementaires. Par exemple, sur les débats concernant le fléchage entre article 8 et article 9 du SFDR, les sociétés de gestion se sont montrées proactives et France Invest s'est faite force de proposition au niveau communautaire, ajoute Isabelle Combarel. Plus largement, notre profession est en avance de phase sur la réglementation liée à la taxonomie, car elle est à la pointe de l'ESG, ce que valorisent institutionnels, familles et épargnants (lire, p. 12-13). » L'autre front sur lequel elle se distingue ? La création de nouveaux produits, fruits d'un dialogue constructif avec les institutionnels. « Le non coté est plus que jamais un métier d'offre. En 2023, France Invest s'est une nouvelle fois mobilisée pour soutenir des solutions innovantes, que ce soit dans le cadre de l'initiative Tibi 2 au bénéfice des fonds de growth capital, ou du lancement des Obligations Transitions – dans le sillage du succès du déploiement désormais achevé des Obligations Relance », conclut Christophe Deldycke. Autant d'avantages compétitifs qui permettront au capital-investissement français de capitaliser sur le rebond des levées de fonds enregistré au second semestre 2023.



Operating Partners, des partenaires stratégiques

Lorsque la décision d'ouvrir son capital à un fonds est prise, quel est l'intérêt d'être accompagné ensuite par des *Operating Partners* ? C'est pour mieux connaître le rôle de ces équipes opérationnelles et démontrer leur impact que France Invest, assisté du cabinet Alvarez & Marsal, a édité une étude exclusive. Plus d'une centaine d'entrepreneurs ont témoigné sur l'utilité de cette fonction relativement récente, qui a su imposer l'aspect stratégique de sa mission, et confirmer sa valeur ajoutée. Pour plus d'informations, l'étude est consultable sur le site de France Invest.



18 JUILLET / 1^{er} Operating Partners Summit organisé par le Club Operating Partners



Ce sont les dirigeants d'entreprise qui en parlent le mieux...

Ils sont des milliers d'entrepreneurs à avoir ouvert leur capital à un actionnaire professionnel. Ils se souviennent de leurs appréhensions, et partagent leurs expériences. Toutes les thématiques sont directement abordées dans cette saison 2023 en vidéos : de la sélection à l'intervention d'un fonds jusqu'au résultat espéré... et à la conviction d'avoir fait le bon choix ! À retrouver sur le site de France Invest « Les entrepreneurs témoignent ».



Club CVC : à fond(s) pour l'innovation !

Le *Corporate Venture Capital* (CVC) permet le financement de l'innovation via la prise de participation d'une grande entreprise dans une jeune société inventive. Cette forme de capital-investissement tend à renforcer son développement ! France Invest a donc créé en 2023 le Club CVC car contribuer à renforcer la visibilité du secteur et échanger sur ses bonnes pratiques lui paraissent une impérieuse nécessité. Aujourd'hui, le Club rassemble plus d'une trentaine d'acteurs emblématiques du CVC, en France et à l'étranger. L'annuaire du club, édité en 2023, est un précieux outil de communication et d'information des pouvoirs publics sur le rôle du CVC.



Promouvoir et prendre la parole pour l'industrie du capital-investissement

14
communiqués de presse

84
interviews réalisées

494
retombées media

+29 K
followers sur LinkedIn

7



rencontres régionales pour occuper le terrain !

Afin de créer un échange percutant entre des acteurs du capital-investissement et des entrepreneurs locaux, France Invest a organisé des rencontres sur tout le territoire, dynamisant ainsi l'économie régionale. Le programme était ambitieux : démonstration chiffrée de l'avantage d'ouvrir son capital, accompagnée de récits de pionniers ayant levé les interrogations attachées à cette classe d'actifs. Une immersion audacieuse dans le monde de l'épargne et du partage de valeur.

Obligation Relance : un vecteur de financement pour une croissance vertueuse des PME et ETI françaises

Porté par France Invest, le dispositif Obligation Relance ambitionne de financer l'expansion et l'évolution des PME et ETI françaises. En franchissant la barre symbolique des 2 milliards d'euros à fin 2023, il a déjà permis de soutenir 216 d'entre elles. En novembre dernier, France Assureurs, France Invest et l'AFG ont conjointement organisé une conférence dédiée à ce dispositif, réunissant l'ensemble des parties prenantes : sociétés bénéficiaires, investisseurs, gestionnaires de fonds, ainsi que des représentants de la direction générale du Trésor.

2 Md€

Seuil symbolique dépassé fin 2023, ce qui a permis de financer 216 PME et ETI françaises



« La décennie de tous les possibles » c'est maintenant !

Dans un environnement macroéconomique et général inédit, comment les différentes classes d'actifs s'adaptent-elles et continuent-elles à créer de la valeur pour les entreprises et les investisseurs ? Cette problématique sous-tendait la 10^e édition du Forum des investisseurs France Invest, où institutionnels, *family offices* et sociétés de gestion adhérentes se rencontraient autour de l'actualité du capital-investissement. Les échanges nourris ont souligné les contributions de cette classe d'actifs à la création et au partage de la valeur, aussi bien pour les dirigeants que pour les investisseurs.



“

Le Pacte Dutreil met sur la table la notion de pérennité dans le cadre d'une transmission. Il faut créer de la valeur. C'est la croissance de l'activité et des résultats qui créent la valeur.”

Christophe Deldycke,
Vice-président de France Invest

La continuité des entreprises familiales en question

Le projet de suppression du Pacte Dutreil a fait polémique lors du 3^e Family & Business Forum organisé par La Tribune. Christophe Deldycke, Vice-président de France Invest a âprement défendu ce pacte : « (il) met sur la table la notion de pérennité dans le cadre d'une transmission. Il faut créer de la valeur. C'est la croissance de l'activité et des résultats qui créent la valeur. » L'entrepreneuriat familial et la préservation du tissu économique local sont liés, ce sont des impératifs cruciaux. Les dirigeants doivent donc prendre le temps d'organiser et d'optimiser leur transmission.

La French-Tech 6 ans de financement... et après ?

Si France Invest a présenté en 2023 une première étude sur les segments du *venture* et du *growth*, c'est pour démontrer l'incroyable croissance du segment *venture* et *growth* en 6 ans, et l'impact économique pour le financement de l'innovation en France. Bonne nouvelle : les investisseurs institutionnels et privés sont toujours attirés par les start-up, comme en témoignent l'augmentation des montants levés, la croissance du nombre et de la taille des fonds. Le continuum de financement, de l'amorçage au *growth*, s'est certes étoffé en France ces dernières années. Néanmoins, des fragilités persistent et incitent France Invest à formuler un certain nombre de propositions, alors qu'une période de levées de fonds plus complexe s'est ouverte.



8 études de référence pour mesurer et analyser le marché du capital- investissement en France

- Activité des acteurs français du capital-investissement (capital-investissement et infrastructure) ;
- Performance nette du capital-investissement français ;
- Croissance et création d'emplois dans les entreprises accompagnées par les acteurs français du capital-investissement ;
- Levées de fonds par les FCPI et les FIP ;
- Création de valeur dans les PME et ETI françaises accompagnées par les acteurs français du *midmarket* ;
- Activité des fonds de dette privée en France ;
- Les chiffres du capital-investissement en région ;
- Étude sur la parité dans le capital-investissement.



Nouvelles études

- Attractivité et impact de l'écosystème français du *venture* & *growth* ;
- Rapport ESG, issu des données collectées via le questionnaire LP/GP développé par la *Commission Sustainability*.



Partager la valeur créée

En 2023, France Invest a réaffirmé une de ses priorités : le partage de la création de valeur avec le plus grand nombre. Une feuille de route qui va de l'amplification des dispositifs d'actionariat salarié au développement des actions philanthropiques.

E

n matière de partage de la création de la valeur, la communauté tricolore du capital-investissement a toujours eu un coup d'avance. Il faut dire que dès 2019, dans le cadre de la loi PACTE, France Invest était montée au créneau pour promouvoir un dispositif encourageant un plus large partage avec l'ensemble des salariés. « En 2023, l'association s'est de nouveau montrée en avance de phase. La Charte d'Engagement, développée au printemps et depuis lors largement signée par nos membres, a, pour ainsi dire, devancé et anticipé les obligations légales de généralisation des outils de partage introduites dans l'Accord National Interprofessionnel (ANI). Cette charte est porteuse d'engagements concrets, impactants et signifiants, y compris pour les fonds qui sont en position d'actionnaire minoritaire... L'ampleur de la mobilisation de France Invest s'est, par ailleurs, matérialisée à l'heure de la transposition de l'ANI dans la loi du 22 novembre 2023, laquelle se traduit notamment par l'introduction d'un dispositif de partage de valeur dans les entreprises d'au moins 11 salariés





à compter du 1^{er} janvier prochain. C'est là le résultat d'un travail mené, notamment, en collaboration entre France Invest, le Medef, et Croissance Plus », résume Christophe Deldycke, Vice-président de France Invest.

Responsabilité et acceptabilité

Que l'association porte haut et fort les vertus, et donc la nécessité, d'un partage élargi de la valeur n'est pas nouveau. C'est une conviction profonde : il s'agit d'un sujet stratégique d'accompagnement. Mais l'enjeu revêt aujourd'hui une dimension particulière. « *Il en va de la responsabilité de notre profession. Partager la valeur avec l'ensemble du corps social fait partie des défis sociétaux qui nous obligent. Tous les succès que nous connaissons en la matière sont le fruit du travail et de l'engagement des équipes de France Invest, en particulier celles chargées des relations institutionnelles. Ils sont aussi le reflet d'une réalité : France Invest sait faire entendre sa voix et promouvoir sa vision auprès de toutes ses parties prenantes* », estime son homologue Isabelle Combarel.

Fer de lance de la feuille de route portée par l'association à l'occasion de la Présidence de Bertrand Rambaud, le partage de la valeur est, en effet, au cœur des ambitions de l'association. Au-delà des mécanismes de partage des résultats annuels (intéressement, participation, primes...), la priorité est clairement définie : « *Nous souhaitons aller plus loin pour stimuler l'élargissement des dispositifs d'actionariat salarié, précise Christophe Deldycke. Les sociétés de gestion doivent s'en saisir pour en faire un axe stratégique, partie intégrante de leur boîte à outils.* » De quoi placer le millésime 2024, qui s'est déjà traduit par la publication du Guide sur le partage de la valeur, sous le signe de l'amplification des dispositifs.

Vecteur d'alignement d'intérêts

Mais les enjeux du partage de la valeur dépassent le simple cadre de l'entreprise. Démocratiser l'accès au capital-investissement, c'est aussi partager les performances au-delà du cercle habituel des *high net worth individuals* et convaincre

“ *Partager la valeur avec l'ensemble du corps social aujourd'hui, et avec la société civile demain, font partie des défis qui obligent notre profession.*”




Isabelle Combarel
Vice-présidente de France Invest

les particuliers de s'orienter vers la classe d'actifs pour donner du sens à leur épargne (lire p. 32-33). « *Le défi de demain ? Partager la valeur avec la société civile. Cela constituera un fondement de l'acceptabilité de notre industrie, non seulement à travers le retail money, mais aussi par l'intermédiaire des fondations d'actionnaires, et, au sens large, via notre contribution au bien commun* », considère Isabelle Combarel. Ce prolongement de la mission du capital-investissement trouve, bien sûr, une traduction dans la philanthropie. Sous l'égide du Club Philanthropie de France Invest, les « *best practices* » se diffusent, les « *role models* » inspirent, et les retours d'expérience encouragent l'émergence de fonds de dotation et de fondations. La mobilisation des sociétés de gestion va donc crescendo – le succès de la soirée organisée par France Invest au profit de l'Institut de l'Engagement, en novembre 2023, en apporte une preuve supplémentaire. « *Le partage de la valeur et la philanthropie forment un marqueur de la transformation de notre industrie. Ils sont aussi de puissants facteurs d'alignement d'intérêts : alignement avec le régulateur sur la taxonomie sociale, avec nos LPs sur les enjeux ESG, avec le corps social de nos entreprises en portefeuille, avec les talents de tous nos écosystèmes. En somme, avec toutes les composantes de la société* », concluent les deux vice-présidents.

“ *France Invest continue d'être en avance de phase et de devancer les obligations légales pour partager toujours plus largement la création de valeur.*”



Christophe Deldycke
Vice-président de France Invest



France Invest, engagée pour porter la voix du capital-investissement

1/5 
proposition retenue
dans les débats
parlementaires

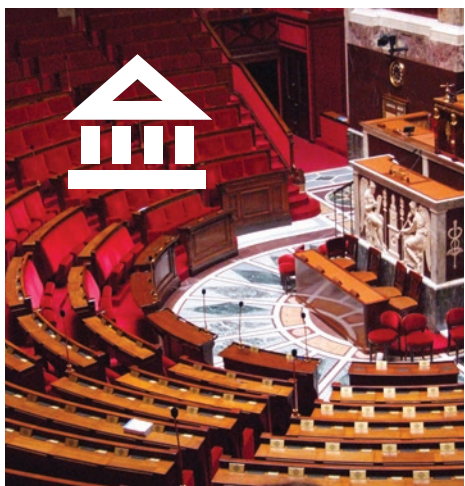
122
rencontres avec
des décideurs publics

Au niveau français :

- Loi transposant l'Accord National Interprofessionnel (ANI) sur le partage de la valeur au sein des entreprises
- Loi Industrie Verte
- Loi de finances pour 2024 – dispositif d'apport-cession (Article 150-0 B ter)
- *Management Packages*
- Obligations Transition
- Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Au niveau européen :

- Règlement révisé sur les fonds européens d'investissement à long terme (ELTIF2)
- Directive révisée sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (AIFMD2)
- Règlement sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier (DORA)
- Directive sur le devoir de vigilance en matière de durabilité (C3SD)
- Stratégie d'investissement de détail (RIS)
- Directive relative aux procédures de remboursement de retenues à la source au sein de l'UE (FASTER)



Une avancée majeure pour les petites entreprises

Au second semestre 2023, la loi transposant l'Accord National Interprofessionnel (ANI) sur le partage de la valeur au sein des entreprises a été adoptée par l'Assemblée nationale. Portées par les syndicats, deux mesures phares ont été votées : l'obligation pour les petites entreprises rentables de mettre en place un dispositif de « partage de la valeur » et, pour celles d'au moins 50 salariés enregistrant des bénéfices exceptionnels, de négocier une redistribution de la valeur créée avec les salariés. France Invest se félicite de cette initiative historique, soulignant la nécessité de désormais mieux associer les collaborateurs à la réussite de leur entreprise. Cette loi promet de transformer radicalement le paysage économique en favorisant une culture d'équité et de collaboration au sein des petites entreprises, comme des grandes !

France Invest et l'Institut de l'Engagement mobilisés pour la jeunesse

L'Institut de l'Engagement, présidé par Martin Hirsch, accompagne des jeunes repérés lors de missions de volontariat pour leur potentiel, la qualité de leur engagement et l'intérêt de leur projet professionnel. Cette association leur apporte un soutien personnalisé, en termes de formation, d'accès à l'emploi ou pour créer leur activité. France Invest, très sensibilisée à l'entrepreneuriat, est fière d'avoir organisé en novembre dernier la 4^e édition de la soirée caritative dédiée à l'Institut de l'Engagement. Les importantes contributions récoltées permettront aux jeunes lauréats de l'Institut de construire leur avenir et de se projeter !



L'actionnariat salarié, mode d'emploi



Comment installer concrètement le partage de la valeur dans une entreprise ? Quels sont les mécanismes de l'actionnariat salarié, ses avantages, ses enjeux financiers et fiscaux ? France Invest propose une formation sur ces sujets à toute personne intéressée par cette thématique. Une approche pratique et des exemples concrets pour aller dans le sens de l'alignement des intérêts entre employeurs et collaborateurs.

Nouveautés 2023

- Création du Club *Private Equity* au Féminin
- Lancement de la Commission Industrie et Transition Écologique, fusion de la Commission Transition Écologique et de la Commission Industrie
- Renouvellement du Conseil d'administration des moins de 35 ans



La voie du partage de la valeur pour attirer et fidéliser les talents

La valorisation de la marque employeur ne suffit plus pour recruter et fidéliser les meilleurs. Pour renforcer l'attractivité, France Invest a suggéré la voie du partage de la valeur et y a consacré un guide exhaustif. Ce dernier vise à doter investisseurs et dirigeants d'outils essentiels à une répartition plus inclusive des bénéfices. Conscient de l'importance capitale de cette approche, France Invest décrit l'ensemble des mécanismes de partage équitable de la valeur, comme l'actionnariat salarié. Une initiative concrète et pratique vers une économie plus juste et collaborative.



Ensemble, pour défendre l'équité

La démarche est inédite : 100 capital-investisseurs majeurs ont signé, en octobre 2023, une charte ambitieuse visant à accélérer l'implémentation des mécanismes de partage de la valeur au sein des entreprises accompagnées par France Invest. Ils feront la promotion active des dispositifs d'actionnariat salarié auprès des dirigeants, dans une volonté de distribution équitable des bénéfices. Cet acte de *leadership* collectif a ouvert la voie à une nouvelle ère dans le monde des affaires, avec l'équité comme pilier essentiel de la prospérité économique et sociale.

Une communauté engagée et dynamique

25
Clubs et Commissions rassemblant
2 400
adhérents

185
événements organisés
+10 000
participants dont
+7 500
en présentiel



Urban Foot : des buts solidaires !

Le rendez-vous sportif et convivial des capital-investisseurs est aussi et surtout un grand moment de solidarité, comme en a témoigné la participation d'une trentaine d'équipes à la 11^e édition du tournoi caritatif Urban Foot. L'objectif poursuivi était de soutenir l'Institut de l'Engagement en levant des fonds. Mission accomplie ! De jeunes volontaires ayant démontré leur engagement lors du service civique seront accompagnés dans une formation, assistés dans leur recherche d'emploi ou même, s'ils le souhaitent, dans l'entrepreneuriat.

Démocratiser le capital-investissement





En 2023, France Invest s'est mobilisée pour accompagner l'ouverture plus large du non coté aux épargnants. L'Association a été sur tous les fronts, des travaux autour de la Loi Industrie Verte au développement d'outils pédagogiques sur la classe d'actifs.

23 %

C'est la part des personnes privées dans les levées de fonds en France

3,1 Md€

C'est le montant investi par les particuliers en souscription directe



Le paysage des investisseurs n'en finit plus de se recomposer. En 2023, les personnes privées (y compris les *family offices*) se sont affirmées comme des contributeurs de premier plan aux levées de fonds enregistrées en France. Elles ont ainsi augmenté leur allocation de 15 % pour apporter 23 % des engagements totaux, soit près de 5 milliards d'euros. Derrière cette montée en puissance se dessine aussi la consécration du « *retail money* ». Les particuliers ont, en effet, mobilisé environ 1 milliard d'euros* en faveur du non coté, au travers des souscriptions directes et des dispositifs d'assurance-vie. 2023 s'est imposée ainsi comme l'année de l'accélération en matière de démocratisation du capital-investissement.

* Hors souscription dans des fonds de fonds et fonds de dette.





Loi Industrie Verte : un nouveau paradigme ?

Soutenue et encouragée par France Invest depuis plusieurs années (notamment *via* sa mobilisation autour de la loi PACTE en 2019), la dynamique est naturellement appelée à prendre de l'ampleur. « *La Loi Industrie Verte, votée à l'automne dernier, offre de grandes perspectives pour un meilleur fléchage de l'épargne (épargne, épargne-retraite, assurance-vie) vers les PME-ETI non cotées et les projets d'infrastructures favorisant la décarbonation de l'économie française. Elle s'inscrit dans un mouvement de fond qui vise à donner du sens à l'épargne des Français, dans une logique de proximité, au plus près des entreprises ancrées dans les territoires* », estime Christine Demode, Vice-présidente de France Invest. S'investir dans le non coté, c'est donc aussi pour l'épargnant soutenir les objectifs de réindustrialisation verte et de souveraineté industrielle qui animent la France. « *Conjuguer la création de valeur financière et le financement de l'économie réelle, voici le cercle vertueux dans lequel s'engagent les particuliers qui se voient offrir plus largement l'accès à une classe d'actifs (des fonds propres à la dette privée en passant par les infrastructures, et secondaires) qui était jusqu'alors réservée aux institutionnels et aux family offices* », ajoute son homologue Fabrice Dumonteil.



Conjuguer la création de valeur financière et le financement de l'économie réelle, voici le cercle vertueux pour l'épargnant.



Fabrice Dumonteil
Vice-président de France Invest

“ Soutenir un accès plus large au non coté requiert pédagogie, communication et transparence. ”



Christine Demode
Trésorière de France Invest

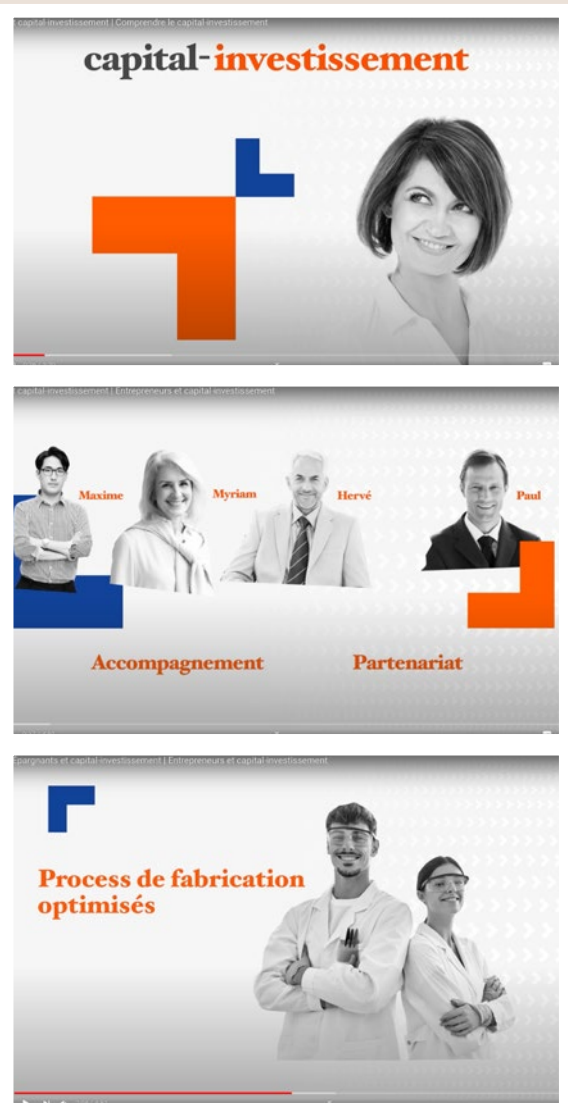
Un puissant moteur auxiliaire

Dans un environnement paradoxalement marqué par une liquidité plus contrainte du côté des institutionnels, le « *retail money* », moins contraint, a le champ libre pour devenir un puissant moteur auxiliaire. « *Il n'a certes pas vocation à se substituer ou à remplacer les capitaux institutionnels, mais il a le pouvoir de représenter une nouvelle source de financement pour les GPs. Preuve en est, aux États-Unis, où la tendance s'est amorcée il y a de nombreuses années, la moitié des levées de fonds sont désormais alimentées par les particuliers* », poursuit-il.

S'ils marchent sur les traces des voies ouvertes par les *family offices* et les « *HNWI* » (« *high net worth individuals* »), les épargnants doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement particulier. « *La plus grande complexité des produits et la diversité des stratégies sous-jacentes appellent une grande pédagogie, une communication précise et une irréprochable transparence afin que toutes les forces en présence, qu'elles soient distributeurs, conseillers en gestion de patrimoine, assureurs et ultimement personnes physiques, appréhendent au mieux la richesse de notre classe d'actifs* », explique Christine Demode.

Pérennité et robustesse

C'est la raison pour laquelle, en 2023, France Invest a étoffé sa boîte à outils tout au long de la chaîne de valeur, à grands renforts de formations, vidéos, guide pratique, site web, etc. (cf. p. 37). Une mobilisation à la hauteur de l'enjeu : placer la démocratisation du capital-investissement sous le double signe de la pérennité et de la robustesse. « *Seulement 0,01 % de l'épargne des Français est investi dans le non coté. C'est évidemment trop peu ! Nous devons être au rendez-vous pour accompagner durablement ce mouvement et permettre à ceux qui le souhaitent, de diversifier leur patrimoine* », concluent les deux vice-présidents.

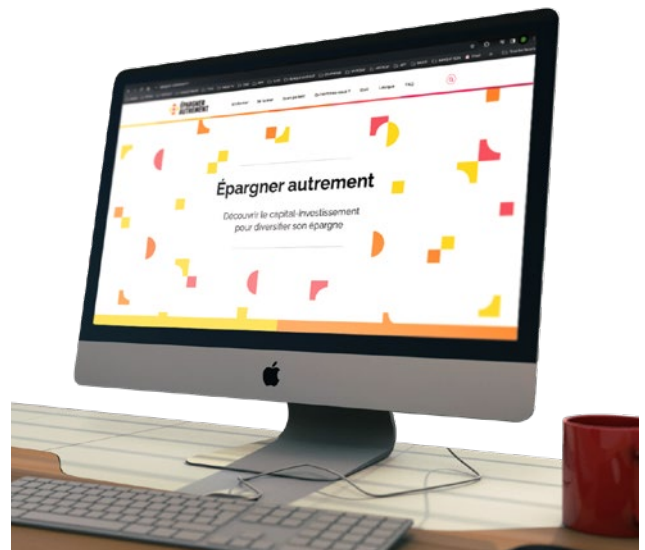


Un guide pédagogique pour tous

Pour éclairer tous les aspects du capital-investissement, France Invest a réalisé en 2023 une boîte à outils comprenant six vidéos destinées à un large public, des particuliers aux professionnels (CGP, conseillers financiers, conseillers patrimoniaux, assureurs). Ce guide permet de bien appréhender différentes thématiques : comment diversifier son épargne, choisir ses placements en capital-investissement, créer de la valeur pour les entreprises, accompagner les entrepreneurs, et intégrer les critères ESG. Lexique et guide pratique viennent compléter cette mise en valeur concrète des différentes facettes du capital-investissement.

Capital-investissement : mieux le maîtriser pour le promouvoir aux particuliers

Les professionnels de la finance (CGP, conseillers financiers, *asset-managers*) ayant parfois des réticences à promouvoir le capital-investissement dont ils ne maîtrisent pas nécessairement tous les avantages et spécificités, France Invest a mis au point un parcours de formation 100 % digital à leur intention. Ce programme en quatre modules démontre qu'aujourd'hui, cette classe d'actifs n'est plus réservée aux institutionnels ou aux *family offices*. D'où l'intérêt de mieux préparer les professionnels à proposer le capital-investissement à la clientèle des particuliers.



Site « Épargner autrement » : la pédagogie au service du capital-investissement

Seulement 0,01 % de l'épargne des Français est placée en capital-investissement ! Réagissant au peu d'appétence des particuliers pour ce type d'investissement, Bpifrance et France Invest ont lancé [epargner-autrement.fr](https://www.epargner-autrement.fr). Cette plateforme en ligne propose au grand public toutes les clés pour décrypter cette classe d'actifs, et apporte les informations indispensables pour investir dans les sociétés non cotées.

54%

des 30-39 ans choisissent
le capital-investissement

Les jeunes actifs, *early adopters* du capital-investissement

Leur enthousiasme est un enseignement majeur du second baromètre Bpifrance-France Invest sur la perception du capital-investissement : 54 % des 30-39 ans choisissent cette classe d'actifs, appréciée à 83 % par les jeunes de moins de 30 ans. Autre information notable : les intentions d'investir dans le non coté augmentent chez les CSP+, alors que plus d'un tiers d'entre eux n'ont jamais utilisé ce type d'épargne. Le caractère concret du placement reste son principal atout différenciant.



La *team* France Invest **X** Welcome to the Jungle pour un job à portée de clics !

Le capital-investissement français recrute, il faut que ça se sache ! Les deux partenaires ont donc lancé en 2023 un *Job Board* rassemblant toutes les offres d'emplois et de stages du secteur sur une seule plateforme ! C'est la concrétisation de trois objectifs : renforcer la visibilité des employeurs, offrir une meilleure expérience aux recruteurs et aux candidats, et enfin accentuer la diversité des viviers de recrutement et garantir à tous un accès dans la plus grande transparence aux postes ouverts. Vous recherchez un stage ou un emploi ? Cliquez !



Les professionnels de moins de 35 ans ont leur Club !

2023 a été marquée par le succès du Club Avenir. Depuis plus de 20 ans, il dynamise la profession de capital-investisseur avec un vivier qui atteint plus de 1 500 jeunes membres passionnés par cette classe d'actifs, en France et à l'international. Grâce à des événements, réunions d'information et rencontres de différents formats, ils bénéficient de l'expérience

de personnalités reconnues de la finance, et sont sensibilisés aux actions de France Invest et de ses Commissions.

Dans un secteur récent et innovant, rejoindre une communauté agile et structurée dans laquelle plus de 250 sociétés de gestion sont représentées est une réelle opportunité.

950

étudiants ont été sensibilisés aux métiers du capital-investissement en 2023 à l'occasion de 14 rencontres dans des écoles de commerce, d'ingénieurs et universités organisées par la Commission Talents et Diversité et Level20.



Décrypter les ambitions des talents

L'enquête lancée par France Invest sur la rétention des talents dans le capital-investissement a passé au crible les métiers, les prétentions salariales, la qualité de vie au travail, et la valorisation des fonctions, en identifiant les raisons pour lesquelles les talents restent ou quittent ce secteur. Au-delà des attentes et besoins des futurs collaborateurs, il s'agissait surtout d'identifier les leviers à actionner en priorité pour y répondre précisément. Une enquête quantitative et qualitative très détaillée, est disponible sur le site de France Invest.



Une académie pour développer les compétences

160

sessions de formation déployées auprès de

1 600

professionnels

+250

personnes formées via les modules de *digital learning*

8

nouvelles formations



France Invest

Des équipes &
une communauté
engagées



Conseil d'administration

Composition au 20 juin 2023

Vice-président(e)s

Isabelle Combarel
*Swen Capital Partners**

Christophe Deldycke
Turenne Capital



Président

Directeur général



Bertrand Rambaud
Siparex



Alexis Dupont
France Invest



Christine Demode
Mérieux Equity Partners
Trésorière de France Invest



Fabrice Dumonteil
Eiffel Investment Group

Administrateurs(trices)

Guillaume Cousseran
Apax by Seven2



Guillaume Jacqueau
Equistone Partners Europe



Mireille Klitting
Five Arrows Managers (Rothschild & Co)



Vincent Lévia
Infravia Capital



Émilie Lhopitallier
Truffle Capital



Éric Neuplanche
Capital Croissance



Cécile Mayer-Lévi
Tikehau Investment Management



Jean-Marc Patouillaud
Partech Partners



Sophie Pourquéry
Naxicap Partners



Pauline Roux
Elaïa Partners



Magdalena Svensson
IK Partners

* Depuis 2024 Arkéa Capital.



Instances de gouvernance

Les instances de gouvernance de France Invest sont garantes de la diversité croissante des métiers du capital-investissement. Elles sont régies par les statuts de l'association. France Invest dispose d'une gouvernance responsable, moderne, transparente et efficace qui s'appuie sur un Conseil d'administration, un Comité de sélection, une Commission de déontologie, un Directeur général et une équipe d'une vingtaine de permanents.

Conseil d'administration

Moteur de l'activité de l'association, le Conseil d'administration détermine ses orientations et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs de l'Assemblée générale et dans la limite de l'objet social, il peut se saisir de toute question intéressant la bonne marche de l'association et régler les affaires qui la concernent. Son président est élu pour un mandat de deux ans. À la suite de l'AGE du 20 juin 2023, Bertrand Rambaud a été élu en tant que président de France Invest par le Conseil d'administration.

Le Directeur général est choisi par le Conseil d'administration sur proposition du Bureau. Il assiste aux réunions du Conseil d'administration, du Bureau et aux Assemblées générales. Il a en charge la gestion budgétaire et patrimoniale de l'Association, la préparation et l'exécution des budgets, la direction du personnel. Il met en œuvre les décisions du Conseil d'administration, dirige les actions de lobbying et de communication, assure le suivi des relations entre l'Association et ses membres ainsi qu'avec les organisations partenaires. Il rend compte de sa mission au Conseil d'administration.

Bureau

Le Bureau veille à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration, assure le suivi et le contrôle des actions de l'association, prépare les prises de position et tient le rôle de Comité d'audit pour suivre et contrôler le budget. Il regroupe le président, les vice-présidents et le trésorier. Le Bureau se réunit aussi souvent que l'intérêt de l'association l'exige et rend compte de ses actions au Conseil d'administration.

Comité de sélection

Le Comité de sélection, présidé par Dominique Gaillard, Président d'Armen, et ancien Président de France Invest, identifie, examine et sélectionne les candidatures aux fonctions de Président et Administrateur de l'association et de membres de certains comités ou commissions. Il définit les qualifications requises à ces postes et assure à long terme la cohésion et le renouvellement des différents organes de l'association.

Commission de Déontologie

Soucieuse de développer et de promouvoir le respect de principes déontologiques et de bonnes pratiques, France Invest s'est dotée d'une Commission de Déontologie, qui poursuit une double mission :

- Élaborer les principes de déontologie, rédiger et mettre à jour les codes de déontologie applicables aux membres et donner des avis d'interprétation et des recommandations pour leur mise en œuvre. La Commission a contribué à l'adoption par France Invest de deux textes : le Code de déontologie de France Invest et le Règlement de déontologie des sociétés de gestion de portefeuille intervenant dans le domaine du capital-investissement. La Commission a également émis des recommandations à l'attention des acteurs de la place en matière de restructuration de sociétés de gestion, de fonds, de portefeuilles ;
- Veiller au respect des principes de déontologie définis dans les codes de déontologie applicables aux membres et lors de leur mise en œuvre. En cas de violation des principes de déontologie, elle est habilitée à prononcer des sanctions à l'encontre des membres concernés.

Composition de la Commission de Déontologie

Caroline Rémus est Présidente de la Commission de Déontologie, **Michel Chabanel** en est le Vice-président et **Christian Schricke** est Président de la Formation Disciplinaire de la Commission.

4 Membres exerçant des fonctions au sein des adhérents de l'association élus en Assemblée Générale Ordinaire :

- **Caroline Rémus**, *membre actif, Présidente*,
- **Frédéric Donnedieu de Vabres**, *membre associé*,
- **Maya Lasserre**, *membre actif*
- **Maxime de la Morinerie**, *membre associé*.

4 Membres extérieurs élus en Assemblée Générale Ordinaire :

- **Renaud du Lac**, *membre extérieur expérimenté*,
- **Monique Saulnier**, *membre extérieur expérimenté*,
- **Paul-Louis Netter**, *membre extérieur qualifié**
- **Christian Schricke**, *membre extérieur qualifié*.

2 Membres issus du Collège des anciens Présidents du Conseil d'Administration :

- **Michel Chabanel**,
- **Dominique Gaillard**.

* Désignation par la Commission de Déontologie en janvier 2024, soumise à la ratification de l'Assemblée Générale de juin 2024.

Conseil d'administration des moins de 35 ans

Depuis octobre 2021, France Invest s'est dotée d'un Conseil d'administration des moins de 35 ans. Objectifs : porter la voix des jeunes professionnels auprès de l'Association et de la profession, entendre leur vision du métier, leurs attentes et leurs idées pour préparer l'avenir. 16 femmes et hommes composent cette instance ; tous sont animés par l'envie de faire vivre notre Association et faire connaître les métiers du capital-investissement.

Membres du CA-35 entre 2021 – 2023 :

Nouria Barnat, Arkéa Capital, **Paul Bazin**, Daphni, **Emna Bourkhis**, Montagu Private Equity, **Marie Bursaux**, Eiffel Investment Group, **Augustin Chappelon**, Bpifrance Investissement, **Thibaut Escarras**, NCI, **Alexandre Gallou**, Epopée Gestion, **Anta Gkelou**, Sofinnova Partners, **Thomas Legendre Kaloustian**, Cedrus Partners, **Marie-Clotilde Loys**, Elaia Partners, **Samir Matki**, Impact Partners, **Anne-Sophie Moinade**, Bridgepoint, **Solène Olivier**, Montefiore, **Xavier Ploquin**, Meridiam, **Jocelyn Tête**, 123 IM, **Aurélie Tocatlian Zecca**.

Les Clubs et Commissions

Des instances pour approfondir des thématiques spécifiques

Au sein des Clubs et Commissions, les adhérents de France Invest contribuent au développement et à la promotion de nos métiers. Véritables lieux d'échange, de travail et de convivialité, ces instances animées bénévolement défèrent les professionnels du capital-investissement, de l'infrastructure et de la dette privée pour répondre à des enjeux sociétaux forts et aux changements portés par l'Association. Promouvoir, informer, communiquer, sensibiliser, réunir...

25
Clubs et Commissions

2 400
personnes engagées
pour participer
aux travaux

Transverses

Commission Sustainability

Présidée par :
Noëlla DE BERMINGHAM
(Andera Partners)

Commission Talents & Diversité

Présidée par :
Sophie NORDMANN (Siparex)**,
Edouard GIUNTINI (Bridgepoint)

Commission Action Régionale

Présidée par :
Christophe DELDYCKE
(Turenne Capital),
Anne-Cécile GUITTON (NCI)

Commission Relations avec les Investisseurs*

Présidée par :
Mireille KLITTING
(Five Arrows Managers)

Club Operating Partners*

Présidé par : Nicolas REQUILLART
(Siparex), Johann DUPONT (Abénex),
Emmanuelle FLAHAULT-FRANC
(IRIS), Guillaume BON (Five Arrows
Managers)

Club Finance Partners*

Présidé par : Emilie LHOPITALIER
(Truffle Capital)

Club Philanthropie*

Présidé par : Mathieu BLANC
(RAISE), Yann BAK (Ardian)

Digital Squad*

Présidé par : Vincent JOLY (Ardian),
Thierry PICARD (Archimed)

Club RH/Formation*

Présidé par : Sophie CAPELLE
(Seven2), Laetitia GUETTA
(Andera Partners)

Club Communication*

Présidé par : Laetitia GESP
(France Invest)

Commission Législation & Fiscalité

Présidée par :
Fabrice DUMONTEIL
(Effeil Investment Group)

Club Avenir

Présidé par :
Solène OLIVIER
(Montefiore Investment),
Augustin CHAPPELON (Bpifrance),
Thomas LEGENDRE KALOUSTIAN
(Cedrus Partners)

Club Next 40

Présidé par :
Marion PERIDIER (Five Arrows),
Aymeric MARTIN (Tikehau Capital),
Philippe DILASSER (Initiative
& Finance), Guillaume CLAIRE
(BlackRock), Gregory AGEZ
(Keensight Capital), Charles-Hubert
LE BARON (Astorg)

Club Private Equity au Féminin

Présidé par : Céline ANDRE
(Eiffel Investment Group),
Justine PRZYSWA (Singulier)**

Clubs d'investisseurs

Club LPs*

Présidé par :
Olivia YEDIKARDACHIAN
(Caisse des Dépôts)

Club Corporate Venture*

Présidé par : Muriel ATIAS
(BOLD Ventures / L'Oréal),
Lucas RUDOLF
(574 Invest / SNCF)

Club des Fonds d'Entrepreneurs*

Présidé par : Frédéric DUBUISSON
(GEI - Poincaré Gestion)

Club Family Office*

Présidé par :
Etienne ALLILAIRE (Sofival)

Autre instance

Comité Études Économiques

Présidé par :
Magdalena SVENSSON
(IK Investment Partners)

Spécifiques

Commission Venture & Growth

Présidée par :
Pauline ROUX (Elaia Partners),
Julien-David NITLÉCH (IRIS)

Commission Situations Complexes*

Présidée par :
Dominik ZWERTGER
(Prudentia Capital)

Commission Infrastructures*

Présidée par :
Vincent LEVITA (Infravia)

Commission Dette Privée*

Présidée par :
Cécile MAYER-LEVI
(Tikehau Capital),
Edouard VEBER
(Five Arrows Managers)

Commission Impact*

Présidée par : Mathieu CORNIETI
(IMPACT Partners)

Commission Industrie et Transition Écologique

Présidée par : Sophie PATURLE-
GUESNEROT (Demeter IM),
Anthony DUBUT (Innovafonds),
Sylvain MAKAYA (Eurazeo GI)

Commission Afrique

Présidée par :
Luc RIGOUZZO (Amethis)

* Réservés aux sociétés de gestion et/ou sociétés de gestion *ad-hoc*.

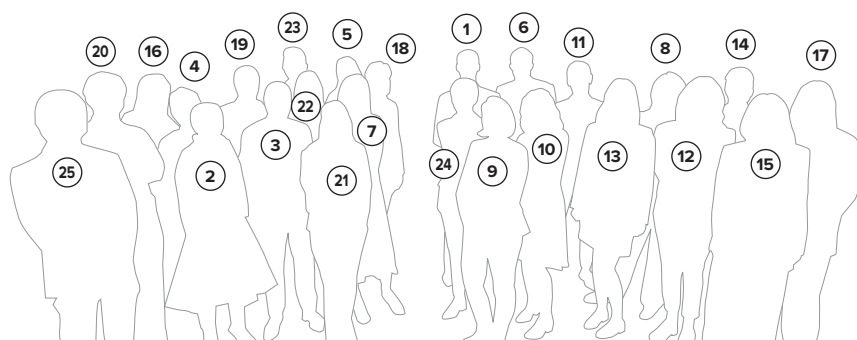
** Partie de Siparex en 2024.

*** Remplacée par Nouria BARNAT (Arkéa Capital) en 2024.



Photo au 21/04/2024

L'équipe des permanents



Direction générale

Alexis Dupont (1)

Directeur général

Colette Mutabesha (2)

Assistante exécutive & Chargée de mission des relations membres

Raphaël Obadia* (3)

Secrétaire général & COO

Relations institutionnelles

Carine Delfrayssi (4)

Directrice affaires extérieures & Secrétaire du Conseil et de la Déontologie

Caroline Steil (5)

Directrice policy, juridique et fiscal

Damien Brisemontier (6)

Responsable affaires institutionnelles et finance durable

Marine Oddo Egnell (7)

Responsable réglementation et écosystème



Formation

Anne Delom (8)

Directrice de la formation

Sabrina Cruto (9)

Gestionnaire de formation

Sandrine Tételin (10)

Gestionnaire de formation

Études et data

Simon Ponroy (11)

Directeur des études et data

Julie Dubernet (12)

Économiste

Alice Nivet (13)

Chargée d'études économiques et statistiques

Lucas Rouhaud (14)

Chargé d'études économiques et statistiques

Communication

Laetitia Gesp* (18)

Directrice de la communication

Léa Luong (15)

Chargée de communication

Marine d'Halluin (16)

Responsable de la communication membres et réseaux sociaux

Marion Deschatres (17)

Chargée de communication

Relations membres et événements

Mathieu Lélou (19)

Directeur développement, relations membres et événements

Valentin Laigre (20)

Responsable des Clubs et Commissions, et entrepreneurs

Oriane Lancelot (21)

Chargée de projets événementiels

Apolline Fourn* (22)

Chargée de projets – coordination de communauté

Clément Courtois* (23)

Responsable événementiel & partenariat

Administratif et financier

Valérie Deville-Marache (24)

Directrice administrative, financière et ressources humaines

Daniel Tran (25)

Comptable

* Ils nous ont rejoints en 2024.

Les résultats financiers

Synthèse 2023

Les comptes de l'exercice 2023 présentent un résultat net (après intéressement) de 616 K€, soit un excédent par rapport à l'anticipation budgétaire, et en augmentation de 201 K€ par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les recettes sont en augmentation de 682 K€. Cette hausse est le résultat de l'augmentation de l'assiette des cotisations (nouvelles adhésions et croissance des adhérents) et d'une excellente année pour l'activité de la formation, malgré des recettes événementielles (partenariats notamment) en diminution.

Les principales augmentations de charges sont liées à la masse salariale ainsi qu'aux honoraires (DSI à temps partagé pour l'année complète, ainsi que des départs et arrivées en 2023).

La dotation à l'intéressement s'élève à 134 K€. Les fonds propres de France Invest s'établissent à 5 903 K€ au 31 décembre 2023 contre 5 310 K€ fin 2022. La trésorerie de fin d'année s'élève à 6 109 K€ contre 4 751 K€ fin 2022.

Perspectives 2024

Le budget 2024 est construit avec prudence sur la base d'une hausse limitée des recettes (cotisations et sponsoring) mais d'une ambition renforcée pour la formation. Il fait l'hypothèse de coûts toujours maîtrisés malgré un renforcement prévu des moyens humains. La dépense nette (après les recettes de sponsoring attendu) correspondant à l'anniversaire des 40 ans représente un investissement spécifique de l'Association pour 2024.

Un renforcement de l'ampleur des événements réalisés en région est prévu à cette occasion.

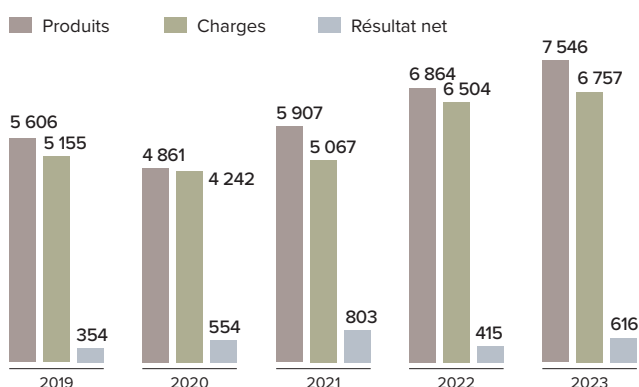
Le budget table sur une stabilité de l'activité et des moyens des Clubs et Commissions.

Il prévoit, en revanche, des moyens augmentés pour les études avec des projets de développement (notamment *via* des partenariats extérieurs), eu égard au caractère stratégique des enjeux de data pour la profession.

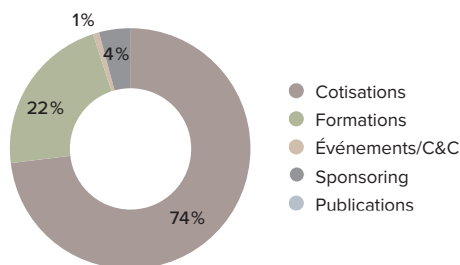
Enfin, le budget planifie une augmentation des charges pour les recrutements présents à temps plein sur 2024 dans un contexte de renforcement de l'équipe de permanents.

Ce budget aboutirait à un atterrissage légèrement positif en fin d'année, les produits financiers correspondant à la trésorerie placée à taux positif depuis 2023 produisant désormais, par ailleurs, des intérêts venant alimenter positivement le résultat financier.

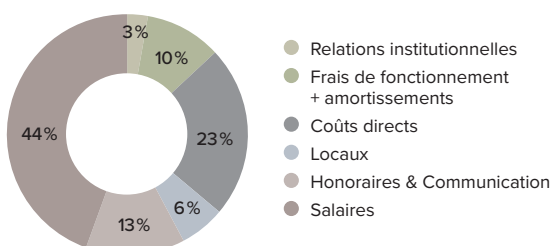
Évolution du résultat net (K€)



Produits 2023



Charges 2023



Direction de la publication :

Alexis Dupont, Directeur général

Suivi éditorial :

Laetitia Gesp, Directrice de la communication

Léa Luong et Marion Deschatres, Chargées de communication

Conception et réalisation



01 40 55 16 66

Plumes

Emmanuelle Duten, YRSA communications

Impression

Voluprint / certifié

Papier

« Onlin Regular » certifié

Crédits photos :

© Chloé Bizot / © Jean-Michel Demée /

© Nicolas Kalogeropoulos / © Antoine Legond /

© Alexandre Surre / © François Tancré

France Invest,

association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

relative au contrat d'association,

23 rue de l'Arcade 75008 Paris,

Siret 349 165 779 00043.



23 rue de l'Arcade -75008 Paris
franceinvest.eu